**MAIRIE DE MARIAC**

375 rive de la Dorne

07160 MARIAC

**DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2018 à 18 h**

----------------------------------------------------------------------------------

**Membres en exercice** : 15

**Membres présents** : 12 Excusés : 3 dont 2 pouvoirs

**Votants** : 14

* **ACQUISITION TERRAIN :** Accord du conseil pour achat parcelles AD 15 et 16 lieu-dit **«**Viallet » cadastré « Garnier » appartenant aux Ets CHOMARAT dans le cadre de l’aménagement d’un point de collecte des ordures ménagères et tri sélectif avec le SICTOMSED. Le prix d’achat de ces parcelles a été fixé à 20 000 € et selon accord intervenu avec les Ets CHOMARAT la commune cédera à titre de dation en paiement pour la somme de 15 000 € les parcelles AI 236 et AI 237 acquises précédemment à Mme CHALAYER.
* **CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D’OUVRAGE POUR LA TRAVERSÉE DE MARIAC SUR LA RD 578 :** Autorisation du conseil pour que le Maire signe la convention avec le Département sachant que la participation financière du Département pour les travaux de chaussée serait de 25.36% de l’estimation globale de l’aménagement voirie soit 159 997.95 € HT
* **GRATIFICATION POUR DISTINCTION HONORIFIQUE D’UN AGENT COMMUNAL :** Décision du conseil d’attribuer une gratification exceptionnelle de 500 € pour la médaille d’honneur communale vermeil pour 30 ans au service des collectivités locales à Mme COSTE Véronique.
* **DESIGNATION D’UN CONSEILLER MUNICPAL POUR MISE EN PLACE DE LA COMMISSION DE CONTROLE POUR LISTE ELECTORALE :** Mme RUEGGERMarie-Aimée a été désignée pour la commission de contrôle à compter du 10 janvier 2019 pour la révision des listes électorales pour l’année 2019.
* **EFFECTIF RENTREE SCOLAIRE : Le total s’élève à 41 élèves.** Le nombre des enfants en maternelle s’élève à 17 dont 10 enfants extérieur à la commune et le nombre des enfants en primaire s’élève à 24 dont 10 enfants extérieur à la commune.
* Avant de poursuivre l’ordre du jour du conseil, Mr ROCHE demande aux habitants présents de Bois La Combe de s’exprimer concernant leur désaccord sur l’implantation des conteneurs.
* **Point de collecte déchets ménagers Bois La Combe :** Décision est prise de surseoir à l’implantation. Une simulation est prévue en bordure de la voie communale.
* **COMPTE-RENDU COMMISSION ANIMATION :** Mr COTTA donne le compte-rendu de la commission animation réunie le 20 septembre.

1. **Dans le cadre de la semaine bleue**, pour le récital de chansons françaises du samedi 6 octobre, il faudrait quelques bénévoles pour accueillir les personnes des 3 communes (Mariac, Dornas et Accons) et servir un pot après le concert.
2. **Repas élus/personnel :** la date proposée est le vendredi 7/12/18. Reste le lieu à choisir. Il est proposé de retourner chez COSTE comme l’an dernier si c’est possible. **Accord du conseil**.
3. **Arrivée du père Noël :** le dimanche 23 décembre. Il est prévu d’augmenter le budget pour le feu d’artifice et de prévoir une sono efficace pour un son et lumière. Prendre contact avec Nadine ACCA, Mr RIOU pour le vin chaud, Jérémy DEVIDAL pour le son et lumière, Yvan ARMAND pour le père noël et à voir pour la suite de l’organisation.
4. **Valorisation cette année de 2 bénévoles par une remise de médaille :**  Yvette DUPLAT (28 ans pour l’Ardéchoise), Madeleine NICOLAS (pour le club des aînés) et

**Pour l’année prochaine**: Geneviève AUBERT (pour le patchwork) et Annie FERLIN (pour les Créa’Artistes).

**QUESTIONS DIVERSES :**

* **Convention bibliothèque** **:** Il est demandé de signer une convention de partenariat « point lecture » avec la Communauté de Communes Val’Eyrieux. Cette convention annulera et remplacera la convention signée avec la bibliothèque départementale de l’Ardèche (BDA). Aucune décision n’est prise pour l’instant, il faut revoir l’article 3 de la convention.

* **Remerciements Association « Amis de Girond » :** Mr ROCHE donne lecture d’un courrier de l’association qui remercie les élus par leur présence aux différentes manifestations, les employés municipaux et surtout Mr FOUREZON pour les plaques posées le long du sentier de randonnée Girond/Cornuscles et le nettoyage de ce chemin pour le rendre praticable et les 2 administratives pour leur sourire et aimabilité pour répondre aux sollicitations liées à l’association.

**L’ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 h 30.**